



McDonald's
c'est tout ce que j'aime
i'm lovin'it

RN 184 - ERAGNY

LA CHALLE IMMOBILIER TEL : 01 34 64 00 85
www.lachalleimmobilier.com

**ESTIMATIONS GRATUITES
OBLIGATIONS LEGALES OFFERTES***

LA CHALLE IMMOBILIER

Vendre • Acheter
*Une équipe pour vous aider dans
l'accomplissement de vos projets*

17, rue du Commerce - 95610 ERAGNY-SUR-OISE
Tél. : 01 34 64 00 85
E-mail : lachalle.immo@wanadoo.fr
www.lachalleimmobilier.com

N A D I A

Vente sur Entrepôt 800 m²
Linge de Maison
Rideaux
Tissus

Parc d'activités de la Danne
95610 ERAGNY - (face à la Halle aux Chaussures)

LES PRIX
B A S
B A S
B A S
B A S

Depuis 1968

Du mardi
au dimanche
de 10h à 12h30
et de 14h30
à 19h00

01 30 37 18 56

YOURZDESIGN
CRÉATEUR MULTIMÉDIA

YOURZ DESIGN est une société spécialisée dans la création multimédia. Nous nous imprégnons de votre identité et de vos valeurs d'entreprise, les traduisons et les sublimes afin d'élaborer une communication à forte valeur ajoutée.

Réalisations print - cartes de visite, plaquettes commerciales, chartes graphiques, illustrations, menus, etc.

Découvrez toutes nos réalisations sur notre site web : WWW.YOURZ.FR

Des questions ? julien.lourdol@yourz.fr | www.yourz.fr | 09 31 21 11 37

Site internet à partir de
490,00 €

Editorial



Contrastes

En ces mois de printemps, d'après élections, la période est assez contrastée.

D'un côté,

L'amplification du **lien de confiance avec tous les Eragniens**, la reprise du travail de l'équipe municipale, la mise en place de nouvelles procédures, et l'adoption de

méthodes apaisées avec la nouvelle minorité, **l'affirmation d'Eragny** à la Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise, et au Conseil général du Val d'Oise, **le renforcement des partenariats**, et la reconnaissance des principes mis en œuvre ici dans l'intérêt du plus grand nombre.

L'envie de partager du bonheur, de participer aux rencontres proposées par la ville : (inaugurations, fête des voisins, de la musique, des associations, de l'été...), préparation des activités de la Plaine de Loisirs, désormais dénommée Aimé Césaire, en hommage au grand défenseur de la dignité et des droits de l'homme, notamment à travers leur négritude,

Des félicitations aux écoliers pour leurs talents exposés salle des Calandres, et des encouragements aux jeunes qui préparent leurs chantiers de coopération internationale.

De l'autre,

L'inquiétude et la stupéfaction face à l'auto satisfaction décalée de nos gouvernants et aux **mauvais coups portés aux équilibres indispensables à la cohésion de notre société** : la persistance à vouloir réduire le nombre de fonctionnaires, menaçant non seulement la qualité du service public, mais aussi les services publics dans leur ensemble.

Qui peut croire que le président de la République soit celui de la continuité du service public, alors qu'il en sappe chaque jour la réputation, annonce la suppression de postes de policiers, d'enseignants, de soignants dans les hôpitaux... ?

Qui peut croire que le président de la République respecte les maires, quand il leur intime l'ordre (en totale contradiction avec la Constitution qui proclame l'autonomie de gestion des collectivités locales) d'organiser un service minimum d'accueil pendant la grève des enseignants, attachés à la défense de la qualité d'éducation de leurs élèves ?

Qui peut croire que le président de la République soit celui du pouvoir d'achat et de la qualité des services, quand il trans-

fère **de plus en plus de responsabilités aux communes, tout en réduisant les dotations** qui leur sont dues pour assurer ces transferts d'exercice de leurs missions.

Ainsi, entre décembre 2007 (vote du budget primitif de la Ville) et mars 2008 (notification des dotations), **Eragny constate un écart de plusieurs centaines de milliers d'euros**, lié à une moindre revalorisation des bases (1,6 % au lieu de 1,8 %), une baisse de la Dotation de Solidarité communautaire, et une trop faible progression de la Dotation de Solidarité urbaine, alliées à une augmentation continue du coût de production des services (+ 0,8 % pour le seul dernier trimestre 2007).

Ces constats nous obligent à améliorer rapidement nos marges de manœuvre, **en agissant autant sur les recettes de la ville que sur les dépenses**.

Afin de maintenir un niveau d'épargne brute constant, **sans dégrader l'offre de services auxquels vous êtes attachés**, il a été décidé en toute responsabilité, de procéder à un ajustement des 3 taxes locales perçues par la ville. (1) Ce rééquilibrage, qui aura une incidence de 30 euros en moyenne pour chaque foyer fiscal, rapportera **300 000 euros de ressources supplémentaires** (152 000 euros en compensation des recettes déficitaires, et 148 000 euros de marges supplémentaires).

Soyez assurés que **cette décision nous permettra de maintenir le niveau de qualité que vous appréciez**, notamment au service des enfants et de l'entretien de la ville.

Je ne doute pas que le dialogue direct qui nous relie nous permettra de poursuivre la **réflexion collective**, garante de notre dynamisme et de votre adhésion à la construction du bien vivre ensemble à Eragny.

A bientôt le plaisir de vous rencontrer.

DOMINIQUE GILLET

Maire d'Eragny,

1^{re} Vice-présidente du conseil général du Val-d'Oise

(1) Le taux de la taxe d'habitation passera de 13,78 % à 14,33 %, celui du foncier bâti de 25,88 % à 26,92 % et celui du foncier non bâti de 42,84 % à 44,55 %.

Sommaire

ARRÊT SUR IMAGES PAGE. **4**

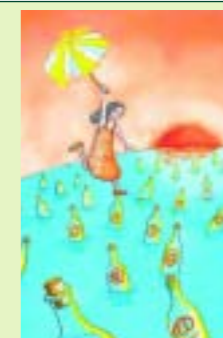
LA MAIRIE EN DIRECT PAGE. **6**

à La vie en vert

A L'AFFICHE CULTURE ET LOISIRS PAGE. **10**

LES ACTEURS DE LA VILLE PAGE. **12**

à Le mois de la convivialité



DOSSIER PAGE. **18**

LES BONS CLICS D'ERAGNY

Après les ponts du mois de mai, et en attendant les vacances d'été, profitez des nombreuses fêtes organisées à Eragny. Les associations et la Ville vous permettent de passer de bons moments...

Arrêt sur images...

Ufolep 2008 : la ferme pédago-gym

Les 12 et 13 avril derniers, la GSA Eragny organisait la fête départementale de la Gymnastique Ufolep 2008. Ouverte à tous les licenciés non-compétiteurs, cette manifestation, dont le thème était cette année « les animaux de la ferme », a réuni plus de 300 enfants, répartis dans des équipes aux noms évocateurs de canards, lapins ou vaches, dans une salle décorée pour l'occasion. Récompensés pour leur participation par une médaille, les enfants

étaient également invités sur le stand Atout Sport à remplir un questionnaire portant sur l'hygiène sportive en échange d'un fruit et d'une barre de céréales. Le temps clément, le public nombreux, les bénévoles

courageux et les jeunes juges, tous ont contribué à faire de cette fête une belle réussite.



La mémoire active

Jour férié en France, le 8 mai est le jour de la commémoration de l'armistice avec l'Allemagne en 1945. Cette année encore, élus, anciens combattants et habitants se sont recueillis à la mémoire des morts dans ce combat pour la liberté et les droits de l'Homme. Un rassemblement

au cours duquel Dominique Gillot, maire d'Eragny, et Julien Ingelaere, président de l'association des Anciens combattants, ont rendu hommage aux victimes et exalté la responsabilité individuelle et collective pour la paix dans le monde accompagné par le Réveil d'Eragny.



Le centre de loisirs fait peau neuve

Apprécié par de nombreux enfants d'Eragny et leurs parents, le Centre de Loisirs des Jardins du Nord nécessitait pourtant une sérieuse réhabilitation pour se conformer aux nouvelles normes d'accessibilité et offrir des espaces mieux adaptés aux activités du centre. C'est donc un équipement entièrement remis à neuf qui a ouvert ses portes le mercredi 16 avril en présence des jeunes usagers et leurs parents. Une manifestation fin d'après-midi ponctuée de spectacles, animations et déambulations festives, à la découverte des moindres recoins du centre rebaptisé centre de loisirs Jeannette Largeau. Un hommage à celle qui s'était battu pour la création du centre, qui fut pendant vingt-cinq ans première adjointe au maire d'Eragny et qui nous a quitté le 19 janvier dernier.



Aux côtés de Paul Largeau, Dominique Gillot dévoile la plaque en hommage à Jeannette Largeau



Le dessus des paniers

Les 14 et 15 mars derniers se sont déroulés à Auvers-sur-Oise les Finales de Coupe du Val-d'Oise auxquelles participait l'équipe minime de l'association Eragny Basket Club. Après un début de rencontre laborieux, l'équipe fut dominée en première mi-temps et compta jus-

qu'à 15 points de retard à la pause. Alors que cette finale semblait ne plus avoir d'intérêt, nos jeunes émules de Tony Parker sont parvenus à réagir et réduisaient l'écart au fil de la rencontre, pour finalement décrocher les prolongations et s'imposer de deux points sur le score de 48-46.



La maison de l'humanité

Le vendredi 18 avril était inauguré à Eragny le nouvel Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD). Accueillir les personnes souffrant d'Alzheimer ou de maladie apparentée et soulager leur famille, telle est la double vocation de l'EHPAD, un établissement sans précédent dans notre département et qui devrait faire référence.



Dix Arpents rénovés



Dix Arpents : l'inauguration finale

Jusqu'au bout la violence de l'orage a fait craindre que l'inauguration de la dernière tranche de travaux des Dix-Arpents se déroule sous des trombes d'eau. Mais en réapparaissant en toute dernière minute, le soleil a, aussi, voulu être de la fête. Ce 16 mai, officiels, Eragniens venus de tous les quartiers, habitants des Dix Arpents ont pu déambuler dans le quartier pour y découvrir – ou redécouvrir – le fruit de six ans de travaux, d'engagements des partenaires qui ont accompagné la volonté sans faille de la municipalité de redonner à cette partie d'Eragny sa dignité et la considération de tous.

Après avoir suivi les récits de ceux qui animent jour après jour la vie des Dix Arpents, les quelques 400 participants à la manifestation ont entendu les interventions de Dominique Gillot, maire d'Eragny, Stéphane Keita, directeur d'Osica, Dominique Lefebvre, président de la CACP, Agnès Rouchette, conseillère régionale, Didier Arnal, président du conseil général. Avant la conclusion du préfet du Val d'Oise qui a salué l'exemplarité de l'opération. Pour couronner le tout un feu d'artifice tiré sur la place de l'école a emballé les présents qui n'ont pas hésité à braver la pluie revenue pour s'attarder encore un peu sur un quartier en pleine renaissance.

La vie en vert



Fleurissement des massifs et jardinières, entretien de 42 hectares d'espaces verts et de kilomètres de haies, gestion durable de notre environnement sont au cœur de l'action de la municipalité et des services pour qu'Eragny reste une ville où il fait bon vivre.

Elles ont vaillamment rempli leur office pendant tout le printemps, mais les chaleurs inhabituelles du début mai ont fini par en venir à bout : les milliers de tulipes qui ornaient les parcs et jardins d'Eragny ont fini par rendre l'âme. Après avoir, pendant de nombreuses semaines illuminé les pâles journées d'un printemps morose. Mais déjà, à peine les dernières tiges et les derniers oignons des bulbes printaniers arrachés voilà que les premières roses commencent à

faire leur apparition dans le parc de l'Hôtel de ville et que la campagne de plantation estivale commence pour les agents du service municipal des espaces verts. Depuis longtemps déjà, Eric Quattrini et Frédéric Tatencloux, les responsables ont passé leurs commandes : « Pour la campagne d'été, nous allons planter 14 000 fleurs dans les différents massifs. Des espèces aux noms familiers telles que les bégonias, les pétunias, les auge... Et d'autres plus mystérieuses », précise Eric Quattrini. De nouveaux massifs ont été



ternes de récupération des eaux de pluie ont été installées au Centre technique municipal et une autre a été mise en place ce printemps au Centre de Loisirs Jeannette Largeau. Ainsi 27 000 litres collectés à chaque averse sont ensuite réutilisés. En liaison avec les équipes éducatives, l'installation de petites citernes de 1 000 litres interviendra cette année dans certaines écoles. L'installation progressive d'arrosages automatiques engendre aussi des économies substantielles et une optimisation de l'arrosage. « Le paillage des massifs avec des copeaux de bois de récupération ou du fumier de cheval permet aussi de limiter la consommation d'eau, se félicite Frédéric Tatencloux. Et limite aussi les opérations de désherbage. »

Même importantes, les surfaces consacrées aux massifs fleuris ne sont qu'une faible partie des 42 hectares d'espaces verts entretenus par les services municipaux auxquels s'ajoutent les bois entretenus par la Communauté d'Agglomération. Chaque tonte des 20 hectares d'espaces engazonnés, – il y en a entre 7 et 10 par an – représente une semaine entière de travail. Et plus encore pour la taille des haies

qui intervient au moins une fois par an. Il faut aussi compter avec l'entretien des milliers d'arbres qui agrémentent Eragny. D'autant que ce patrimoine arboré a encore augmenté cette année avec la plantation de 7 arbres de hautes tiges, de 460 arbustes et de 700 sujets vivaces.

Ce travail apprécié de tous qui accompagne la volonté de la municipalité a trouvé sa récompense en 2007 avec l'attribution à Eragny du premier prix départemental des Villes fleuries. Une performance que les équipes de jardiniers comptent bien renouveler cette année. Et, pourquoi pas, accéder au niveau régional. ■



créés cette année, d'autres réaménagés pour répondre à la volonté des services de faire bénéficier le maximum d'îlots du fleurissement plutôt que se borner à quelques réalisations plus spectaculaires. En attendant la troisième campagne de l'année, celle d'automne, qui clôt un cycle qui permet à Eragny d'être fleurie quasiment toute l'année. Si le fleurissement est un élément non négligeable de l'activité du service, les dix agents du service ont beaucoup d'autres tâches. Depuis quatre ans, sous l'impulsion de Pierrette Borgne, l'adjointe au maire à la Qualité de la Vie et de la municipalité, Eric Quattrini et Frédéric Tatencloux travaillent sur un entretien des espaces verts dans un



esprit de développement durable. Ainsi plutôt que de multiplier les plantations éphémères, il est de plus en plus fait appel à des espèces vivaces renouvelables, plus robustes, adaptées à la sécheresse, moins consommatrices en eau. Une eau gérée de façon particulièrement attentive : en 2006 deux ci-

Les agents municipaux autour de Dominique Gillot et de Pierrette Borgne après l'attribution du 1^{er} Prix départemental de fleurissement.



Les jeux en fête

Le 31 mai, la salle des Calandres sera transformée en un immense plateau de jeu par la ludothèque la Souris Verte, des services de la Ville et des associations à l'occasion de la Fête nationale du Jeu ! Le jeu est une activité essentielle au développement et à l'apprentissage, de multiples amusements seront proposés pour le plus grand plaisir de tous : ludothèque géante, jeux vidéos et PC, jeux sportifs, jeux surdimensionnés, découverte de jeux de société rares et anciens, maquillage et déguisements, peinture...

Nouveauté cette année : une animation musicale. Avec un labyrinthe sonore où chacun prendra plaisir à se perdre et à retrouver son chemin... « Alice aux pays des oreilles » est une drôle de maison sans toit mais avec une multitude de portes bizarres composées d'objets insolites qui permettra aux enfants, comme aux grands, de jouer dans un univers féerique. ■

Le samedi 31 mai, de 14h à 19h, à la salle des Calandres, entrée libre. Renseignements Ludothèque la Souris verte : 01 30 37 69 30

Eragny s'éclaire de neuf

Après la grande panne de l'hiver 2006-2007, et des dysfonctionnements encore constatés l'hiver dernier, la rénovation de la totalité de l'éclairage public est en voie d'achèvement après presque un an de travaux intensifs pour remettre en état un réseau plus que trentenaire. A la demande insistante de Dominique Gillot, la Communauté d'agglomération a investi plus de 2 millions d'euros pour remplacer 12 kilomètres de câbles et installer 250 nouveaux candélabres plus efficaces et beaucoup plus économes en énergie. ■



Voirie : encore des améliorations

Des travaux importants s'engagent dans le secteur de la gare RER

À peine achevée la réfection de la rue des Belles-Hâtes, le programme d'amélioration de la voirie communale se poursuit avec la portion de la rue de l'Ambassadeur comprise entre la RN 184 et la rue de Neuville. Depuis quelques jours, les équipes de chantiers sont sur place et les travaux d'enfouissement des réseaux ont commencé. Ce sera ensuite la réfection de la chaussée et l'aménagement des trottoirs.

Parallèlement, un chantier engagé par la SFDE s'est ouvert rue de Neuville pour le renforcement du réseau d'eau potable indispensable à la défense incendie.

A l'automne interviendra l'aménagement du carrefour rue de l'Ambassadeur-rue de Neuville pour l'é-

curiser et réguler la circulation aux abords de la gare RER. Cet aménagement interviendra dans la modification des accès à la gare et le renvoi de la circulation vers le boulevard Condorcet.

Après un confortement du sous-sol intervenu en 2002, une autre phase de travaux dans le quartier concernera la réfection de la rue de Neuville avec les désormais classiques enfouissements de réseau avant la réfection de la chaussée et l'aménagement des trottoirs.

L'ensemble de ces opérations engagées par la Ville – qui bénéficient d'importantes subventions du Syndicat d'électricité de la Région de Conflans et de la Communauté d'agglomération – a été présenté aux riverains le 12 avril au cours d'une réunion qui s'est tenue à l'Hôtel de ville. De nouvelles rencontres auront lieu au fur et à mesure de l'avancée des travaux. ■



Un président pour la Communauté d'Agglo

Avec 57 voix (5 bulletins blancs), Dominique Lefebvre, maire de Cergy, a été élu président de l'agglomération de Cergy-Pontoise par la majorité des 62 délégués intercommunaux (dont 32 nouveaux) réunis autour de la table ovale du Conseil de la Communauté le 15 avril. Estimant que « le travail de solidarité territoriale » avait été « identifié par les électeurs » lors des dernières élections municipales, Dominique Gillot, maire d'Eragny et première vice-présidente sortante de la CA, a proposé la candidature de Dominique Lefebvre, seul postulant en lice. Les délégués communautaires, dont le nombre dépend de la population de la commune, sont désignés par le conseil municipal de chacune des douze communes qui composent l'agglomération de Cergy-Pontoise. Le président, les vice-présidents (18)

Les délégués d'Eragny à la Communauté d'Agglomération : Bernard Roussel, Jean-Pierre Paray, Roland Gros, Dominique Gillot, Francette Gaudin et Gérard Burn

et les conseillers délégués auprès du président (5) sont ensuite élus par le Conseil de la Communauté. On parle de suffrage universel indirect. Eragny dispose de 6 délégués dans la nouvelle assemblée Dominique Gillot, Roland Gros, Francette Gaudin, Gérard Burn, Jean-Pierre Paray, Bernard Roussel. Dominique Gillot a été élue vice-présidente en charge des Finances. Elue conseillère déléguée, Francette Gaudin occupera un poste de vice-présidente en charge de la Mobilité et des Transports après la création d'un siège supplémentaire de vice-président. Gérard Burn a été nommé conseiller délégué aux Finances.

Pour le président Lefebvre, « ce mandat 2008-2014 sera celui de la consolidation de la place de Cergy-Pontoise en Ile-de-France, de notre stratégie territoriale avec le développement durable comme priorité absolue, de la solidarité intercommunale et des finances. » ■

AU CONSEIL MUNICIPAL

Rapport annuel sur les marchés publics

Conformément au code des marchés publics, le Conseil municipal a pris connaissance du rapport annuel sur les marchés publics passés en 2007. Ce document présente les objets et les noms des titulaires pour tout marché supérieur à 4000 €. Il est consultable à l'Hôtel de Ville.

Dotation globale de fonctionnement

Le Conseil municipal a autorisé, à l'unanimité, la Maire à solliciter l'Etat pour l'attribution d'une subvention dans le cadre de la dotation globale de fonctionnement. Si elle est accordée, cette subvention permettra d'alléger la charge de la ville dans le financement des travaux de réhabilitation de l'installation de chauffage à l'école de la Butte, de réfection des sols à l'école du Bois et de rem-

placement des menuiseries extérieures au gymnase de la Butte. Son montant, 78 640 €, a été calculé au taux maximum de subvention, soit 40% du montant total des travaux. Malheureusement, l'Etat peut décider, comme il l'a fait en 2007, de réduire son financement à hauteur de 20% du coût des travaux.

Bibliothèque Albert Camus

A l'unanimité, le Conseil municipal a autorisé la Maire à solliciter une subvention auprès du Centre national du livre afin d'enrichir le catalogue de la bibliothèque Albert Camus. Après avoir développé les fonds «histoire de France» et «histoire générale d'Europe» en 2006 et 2007, cette subvention, d'un montant de 1 600 €, permettra d'acquérir de nouveaux ouvrages sur le thème «histoire générale des autres continents».

FLASHES

Tranquillité publique

La municipalité a pris un arrêté interdisant la vente d'alcool à emporter (à partir de 20h) et la consommation d'alcool sur la voie publique. Cette décision fait suite aux nuisances, notamment sonores, qu'engendrent certains regroupements. Avec le retour des beaux jours, la police nationale et la police municipale possèdent donc un nouvel outil pour assurer la tranquillité à laquelle aspirent légitimement les Eragniens. Les contrevenants pourront être verbalisés et soumis à une amende.

Soutien aux locataires

Un prix du m³ d'eau chaude qui augmente de 67,76 % et des charges locatives en hausse... Plusieurs locataires de la Ronière et des Dix Arpents ont alerté la Maire sur ces évolutions inexpliquées. Dans le cadre de la politique de l'habitat et de soutien aux copropriétés/Asl, la Municipalité a engagé une médiation avec les bailleurs respectifs pour mieux comprendre ces hausses et trouver des solutions supportables et acceptables par tous. (Pour les locataires de la Ronière, la hausse du m³ d'eau chaude a été annulée. Pour les locataires des Dix Arpents, les discussions sont toujours en cours.) Par ailleurs, la Municipalité encourage la création d'amicales de locataires pour améliorer la gestion de proximité des logements locatifs. Contact : 01 34 48 35 00

Base de Loisirs : Dominique Gillot réélue présidente

Les belles journées qui ont agrémenté les ponts du mois de mai ont permis à la Base de Loisirs de Cergy-Neuville d'accueillir des dizaines de milliers de visiteurs qui ont pu apprécier les activités de cet équipement de loisirs au cœur de l'agglomération de Cergy-Pontoise.

Après les dernières élections municipales et cantonales le Syndicat de Gestion de la Base de Loisirs - qui comprend des représentants de la région Ile-de-France, du conseil général du Val-d'Oise et de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise - a renouvelé sa confiance à Dominique Gillot, maire d'Eragny et 1^{re} vice-présidente du Conseil général, en la réalisant à l'unanimité au poste de présidente de la Base de loisirs.

A L'AFFICHE

Retrouver les programmes détaillés sur www.eragny.fr

Mardi 27 mai Fête des voisins

A 19 heures dans tous les quartiers.

Mercredi 28 mai Ariane Mnouchkine

Conférence sur la perception du public des artistes et des effets politiques de l'Art.
Théâtre 95 à Cergy.
Renseignements au 01 30 38 11 99

Samedi 31 mai Concert romantique Cœur Mixte du Confluent

A 20h45 à l'Eglise d'Eragny (voir p. 13)

Dimanche 1^{er} juin Brocante des amis du village

De 8 heures à 18 heures au Village
Voir p. 15

Mardi 3 juin Sortie seniors : déjeuner dansant

De 11h45 à 17h30, Les villageoises Cergy

Samedi 7 juin Représentations projet « Culture ils, elles »

Organisateur: Théâtre de l'Usine
A 15h30 au Musée de l'Éducation (voir p. 14).

Dimanche 8 juin Randonnée vélo / Fête du vélo Faites du vélo

C'est la 12^e édition de la fête du vélo sur le thème « Tous à vélo! »

Dans le cadre de la Journée européenne du vélo et au lendemain de la journée mondiale de l'environnement, la Fête du Vélo à Eragny invite petits et grands à se lancer dans une randonnée inhabituelle. Deux parcours vous seront proposés par le Cyclo Club du Vexin pour vous rendre vers Valmondois.

Départ place de la Challe à 8h30: parcours de 25 et 45 km vers Valmondois. Renseignements: 06 81 55 57 40

Dimanche 8 juin Journée nationale hommage aux « Morts pour la France » en Indochine

Du 13 au 20 juin Exposition mouvementée

Voir p. 15.

Mardi 17 juin Fête des octogénaires.

Organisateur: Club la Chênaie
A partir de 14h30 au Club la Chênaie



Mercredi 18 juin Visite du Théâtre des Louvrais

De 17 heures à 19 heures à
L'Apostrophe/Culture

Jeudi 19 juin Remise des dictionnaires

Pour les élèves entrant en 6^e
A 9h30, Salle des Calandres

Samedi 21 juin Fête de la Musique en famille. Voir p. 12

De 20 heures à minuit, place de la Challe.

Dimanche 22 juin Fête des associations Voir p. 12 et journée d'accessibilité Mobile en ville

De 11 heures à 19h30 au Parc urbain.

Dimanche 22 juin Sortie seniors au Château d'Ecouen

De 9 heures à 18 heures

Du 27 au 29 juin Représentations des travaux de la classe d'art dramatique

Vendredi et samedi à 21 heures et dimanche à
16 heures au Théâtre des Arts, scène nationale
à Cergy.

Réservation au 01 30 37 01 11

Samedi 28 juin Fête de l'été Voir p. 13

De 12 heures à minuit aux Dix Arpents

Du 28 au 29 juin 12^e festival « Furia Sound Festival »

Toute la journée à la Base de loisirs, les Etangs
de Cergy.

Renseignements au 01 34 20 02 02 ou
<http://www.furia.tm.fr>

Dimanche 29 juin Randonnée vélo

Organisée par l'association Cyclo Club du
Vexin et la mairie d'Eragny.
Départ place de la Challe pour le Château
d'Ecouen. A 8h30.



En attendant la fête du jeu... Venez retrouver l'équipe de la ludothèque

Mardi 27 mai Café à la Maison

Découverte de jeux
A la Maison des Dix Arpents.

Mercredi 28 mai Les grands jeux en bois

Animation au Centre de Loisirs du Grillon.
A 17 heures.

Du 28 au 31 mai Les rêves de Karabine Klaxon

Pour sa première chorégraphie destinée
aux enfants, Carolyn Carlson brode dans
l'univers des contes. Vingt séquences courtes
pour initier le jeune public à la poésie et à
la danse.

A l'Apostrophe, Théâtre des Louvrais.
Renseignements et réservation
au 01 34 20 14 14 ou www.lapostrophe.net

Du 31 mai au 21 juin Des livres pour grandir « Doudou, dis donc! »

La bibliothèque Albert Camus propose
livres et animations aux enfants de 0 à
3 ans sur le thème des « doudous ».

A la bibliothèque Albert Camus. Entrée
libre sur réservation au 01 30 37 26 21.

Jeudi 29 mai Café à la Maison

Découverte de jeux
A la Maison de la Challe.

Samedi 31 mai Fête du jeu Voir p. 8

De 14 heures à 19 heures à la Salle des
Calandres.

L'entreprise rationnelle d'installations électriques

ENTRA

Agence Val d'Oise : 36-38, rue Francis Combe
95000 Cergy-Pontoise

Tél. : 01 30 30 21 30

Siège : 102 bis, rue Danielle Casanova
93300 Aubervilliers

Tél. : 01 48 11 37 50

Protection des
Maisons et des
Bâtiments pour un
Environnement sain

- Loi Carrez
- Amiante
- Plomb
- Termites
- D.P.E. (Diagnostic de Performance Energétique)
- P.P.R. (Plan Prévention des Risques)
- Prêt à taux 0 %
- Gaz



291, av. Roger Guichard - 95610 ERAGNY-SUR-OISE - Tél. : 01 30 37 85 66 - Fax : 01 30 37 71 96

E-mail : pm.be@hotmail.fr

GOUGEON ARCHITECTURE

UNE AGENCE D'ARCHITECTURE
À VOTRE ÉCOUTE.

291, avenue Roger Guichard
95610 ERAGNY SUR OISE
Tél. : 01 34 64 12 93
Fax : 01 30 37 73 15

www.gougeon-architecture.com

CONFLANS AMBULANCES

01 34 90 02 22



Toutes distances - Ambulances et véhicules sanitaires légers climatisés
Traitements - Rayons - Hémodialyse - Rééducation - Consultations - Maternité
Z.A. Les Boutries - 4, r. Vermont - CONFLANS - Fax : 01 34 90 09 52

Le mois de la convivialité

Après les ponts du mois de mai, et en attendant les vacances d'été, profitez des nombreuses fêtes organisées à Eragny. Les associations et la Ville vous permettent de passer de bons moments...

21 juin Commencez l'été en musique!

Depuis quelques années, la Fête de la Musique a lieu sur la place de la Challe à Eragny. Cette fête qui annonce le début de l'été et la fin des examens pour les lycéens et les étudiants, tombe un samedi. Alors il devrait y avoir du monde pour assister aux concerts. Les enfants pourront écouter la



musique de l'association Artefact dès 15h30. Ensuite, des musiciens amateurs (rock, reggae...) joueront toute la soirée. Le plateau est constitué de grou-

pes de la région. Pour être au top au rendez-vous, ils répètent avec assiduité au Hangar à Pontoise avant de participer à un de leurs premiers concerts.



22 juin Les associations en fête

Tout a commencé en 2001 avec la commémoration de l'anniversaire de la loi de 1901 sur la liberté d'associations. Devant le succès de la manifestation ce qui ne devait être qu'un événement ponctuel s'est transformé en rendez-vous traditionnel et attendu. Cette année encore, une quarantaine d'associations d'Eragny seront fidèles au rendez-vous. A ne pas confondre avec le forum des associations où se font les inscriptions en septembre, la fête des associations rassemble

les clubs de sport et les associations culturelles pour clore la saison en beauté. Le dimanche 22 juin, tout le monde est invité dès la fin de la matinée au parc Urbain (entre les quartiers de la Challe et des Rayes). Des sportifs monteront sur scène pour faire des démonstrations. Le club de tennis mettra à votre disposition un appareil capable de mesurer la vitesse de la balle au service. Les maîtres judokas feront passer les grades à leurs élèves. La piste de bicross sera aménagée sur place ainsi qu'une structure gonflable pour les enfants et des balades en poney seront proposées. Sur scène, vous retrouverez l'orchestre de l'école de musique, l'école de danse et les élèves des cours de théâtre. Si vous aimez les activités manuelles, un stand tenu par les associations de photo, du travail du verre et du bois vous permettra de fabriquer un cadre pour accrocher une photo. Pour allier fête et citoyenneté, les orga-

nisateurs prévoient d'installer un atelier de sensibilisation au handicap. Vous pourrez aussi effectuer un parcours en fauteuil roulant pour mesurer les difficultés des personnes en situation de handicap physique. Un grand buffet, regroupant les plats des cuisines du monde, sera dressé pour vous restaurer dans l'après-midi. La journée se termine en général vers 19 heures.



28 juin La fête de l'été

Les associations de quartier soutenues par la Ville organisent la fête de l'été sur la plaine des loisirs. Une fête qui prendra cette année une signification particulière puisqu'elle se déroulera sur l'espace entièrement rénové dans le cadre de l'aménagement des Dix-Arpents. Plusieurs dizaines de bénévoles mettent en place des activités pour les enfants (compétitions sportives), un défilé de mode où des jeunes filles portent des vêtements conçus par les femmes du quartier. Les festivités commencent à partir de 15 heures, des musiciens jouent durant l'après-midi. Puis un

grand repas est ouvert à toutes les familles d'Eragny. Chaque année, ce repas rassemble environ 100 personnes. Pour participer à ce repas de quartier qui a lieu sur la place de l'école des Dix-Arpents, il faut s'inscrire au préalable à la Maison de Quartier des Dix-Arpents. En outre la municipalité a décidé de proposer au conseil municipal de donner le nom d'Aimé Césaire, le poète et homme politique martiniquais récemment disparu, à la plaine de Loisirs. La fête de l'été devrait être l'occasion d'inaugurer la plaque commémorative.

13 juillet Un air de bal populaire

Pour la huitième fois, les lampions, le plancher en bois, la musique qui invite à la danse, bref, tous les ingrédients du bal populaire seront réunis le dimanche 13 juillet à 21 heures dans le parc de l'Hôtel de ville à l'occasion de la Fête nationale.

Ouvrez grand vos oreilles

Le chœur mixte du Confluent et son ensemble orchestral nous réservent un concert « Romantique » le 31 mai.

Dirigée par Annick et Jean-Pierre Millioud, comprenant une soixantaine de choristes, une quinzaine d'instrumentistes et une soliste cette – petite! – troupe est aujourd'hui bien connue à Eragny. Pour leur traditionnel concert de printemps, ils vont nous faire découvrir le romantisme germanique avec Schubert « à l'émotion extra-temporelle », et Mendelssohn « à la sensibilité poétique », mais aussi le romantisme français avec Saint-Saëns, César Franck et Gabriel Fauré, tous acteurs du renou-

veau dont les œuvres sont empreintes d'une écriture harmonique subtile. Ce concert est donné au profit de l'Unafam 95 pour la création de son Groupe d'entraide Mutuelle.

L'union nationale des Amis et des Familles de Malades psychiques a pour vocation d'agir auprès des familles et de mener des actions militantes pour améliorer l'accompagnement des personnes handicapées psychiques. Elle a ouvert une cinquième antenne en septembre dernier à Cergy. Porteuse de nombreux projets qui complètent les ouvertures d'accueil, l'Unafam vient en aide aux familles qui se retrouvent, encore aujourd'hui, trop souvent seules face à des maladies comme la schizophrénie, les troubles bipolaires ou la dépression grave.



LE GEM (GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE)

Le Groupe d'entraide Mutuelle est un club de rencontre pour adultes en souffrance psychique. Il est basé sur un concept d'entraide et de promotion de l'autonomie, en particulier dans la vie quotidienne. Il vise à rompre l'isolement, favoriser des rencontres et s'ouvrir sur la ville. Les adhérents sont acteurs du projet de groupe qu'ils définissent ensemble et font vivre, chacun participant à la mesure de ses possibilités.

Une belle façon d'informer, orienter et soutenir les familles touchées, de près ou de loin, par ces difficultés. Une tradition du Chœur mixte du Confluent qui développe régulièrement de tels concerts de solidarité.

Le samedi 31 mai 2008 à 20h45, en l'église St Pie X, entrée libre avec une participation volontaire. Renseignements: Chœur Mixte du Confluent 01 39 72 84 97 ou <http://choralecmc.free.fr>; UNAFAM 95: 06 80 73 94 13 ou <http://assoc.pagespro-orange.fr/unafam.95>

GENS D'ERAGNY



Pascal Guillemeau L'homme à la moto

Pantalon à pinces et chemise impeccable, sous son look de commercial, loin de l'image d'Epinal des motards, se cache le président de l'association Les Bikers Libres qui « regroupe des adhérents de tous les milieux, de toutes les couches socioprofessionnelles, des hommes comme des femmes ». Créée il y a deux ans par un groupe d'amis partageant la

même passion de la moto, l'association rassemble aujourd'hui 11 membres accompagnés de leurs « Customs », dont les légendaires Harley Davidson sont les plus connues. « Des motos de l'époque de Elvis Presley! » s'amuse Pascal Guillemeau pour qui « chaque moto dévoile un peu de la vie de son pilote ». Derrière l'armure de cuir parfois impressionnante, il y a un réel amour de ces motos, « simplement car elles sont belles et confortables et pour le bruit si particulier de leurs pots d'échappement » confirme Aline Guillemeau, la femme du président qui, avec une cinquantaine d'autres passionnés a participé le 27 avril à la « Première Amicale des Bikers Libres » qui les a entraînés à un « run » de 53 kilomètres à travers le Vexin. ■

Sylvie Crepellier La volonté d'aider



Arrivée il y a quatorze ans à Eragny, Sylvie Crepellier est assistante maternelle. Parallèlement à son travail elle n'hésite pas à donner de son temps depuis plus de dix ans en tant que bénévole à l'association

Assos'service. « Ayant des enfants, je connaissais bien l'association ou je vendais leurs vêtements! ». En juin 2007, après la démission du bureau d'Assos'service, Sylvie se retrouve presque sans s'y attendre à la tête d'une association où elle a beaucoup appris. « On est utile et très demandé et ce changement nous a relancés de plus belle ».

« Actuellement, avec Christine (Desprez, nouvelle responsable des foires), on travaille sur des changements au niveau de la gestion des foires. On tâtonne un peu car notre souhait est de réussir à toucher toujours plus de monde, d'être le plus disponible possible ».

Aujourd'hui présidente, elle est frustrée de ne pouvoir s'impliquer encore plus. « L'ambiance est extraordinaire et si je pouvais, je ne ferais qu'aider... C'est ainsi que j'arrive à réaliser ce que j'ai envie de vivre ». Forte de cette volonté et de cette énergie, elle se lance dans un nouveau projet: la création d'un journal avec le Réseau d'assistantes maternelles. ■

« Culture'ils-elles, en habit de... »

Un projet artistique monté par de jeunes Eragniens.

En partenariat avec le musée départemental de l'Education de Saint-Ouen-l'Aumône, le théâtre de l'Usine et la ville d'Eragny, une douzaine d'ado-



lescents d'Eragny montent actuellement un spectacle en prenant part à une réflexion sur une question de société soulevée par l'exposition « Je, tu, il, elles: questions d'éducation »: celle des identités et des mixités culturelles. Comment les pratiques vestimentaires nous renseignent-elles sur la place, le rôle de chacun dans la société? Comment un vêtement ou un acces-

soire peut-il devenir emblématique? Comment le costume peut-il participer à la construction d'un personnage de théâtre? Sont au cœur des interrogations de cette opération. Nos petits Eragniens travaillent tous les mercredis après-midi avec les artistes et les vacances scolaires se transforment en période de stage!

Après ce travail de recherche documentaire et de création autour du thème, il leur reste à finaliser l'interprétation théâtrale, la chorégraphie et les costumes avant la restitution qui aura lieu le samedi 7 et le dimanche 8 juin, à 15h30 et à 17h30. ■

Informations:
musee.education@valdoise.fr
ou 01 34 64 08 74

Handicap et solidarité

Cette année encore s'est tenue la journée de sensibilisation sur le handicap.

Pour la quatrième année, les 214 élèves de 4e des deux collèges de la commune ont participé le 20 mai à une journée consacrée à la sensibilisation aux handicaps. Grâce à une offre de mises en situation variées et ludiques, sportives et artistiques et à des échanges avec des personnes handicapées, dont 5 membres de la commission municipale Handicap, cette journée – au-delà des difficul-



tés rencontrées par les personnes en situation de handicap – a voulu surtout mettre l'accent sur la richesse des potentiels des personnes handicapées. Cette rencontre annuelle est l'aboutissement d'un travail mené toute l'année avec les enseignants et les collégiens en partenariat avec l'association « Rencontres Jeunes et Handicap ». ■



Les écoles s'exposent aux Calandres

Cinq mois de créativité des petits Eragniens pour une expo très attendue.

Tous ceux qui avaient pu admirer la première édition se souviennent de la qualité de l'exposition initiée l'année dernière par la Caisse des Ecoles. Cette manifestation permet aux écoles maternelles et élémentaires de préparer une exposition d'œuvres d'enfants autour d'un sujet choisi. En 2007, le premier thème défini était « le mouvement ». D'où le nom de l'exposition qui s'appelle désormais « exposition mouvementée ».

Cette année, les enfants ont travaillé sur le thème de l'eau. Pour l'occasion des intervenants sont mis à disposition des classes qui le souhaitent afin de préparer des projets des plus divers, de

l'art plastique à la musique, et ainsi permettre à chaque élève de réaliser un travail bien à lui. Le financement est assuré par la Caisse des Ecoles.

Cette opération, qui fait l'objet d'un projet pédagogique spécifique validé par l'Education nationale, débouchera par la consécration suprême: la présentation des œuvres des enfants du 13 au 20 juin à l'espace de la salle des Calandres.

Depuis la fin des vacances d'hiver les enfants ont commencé à laisser filer leur créativité.

En attendant le vernissage du 13 juin qui viendra récompenser le talent des petits Eragniens. ■

Brocanteurs, à vos affaires!

La traditionnelle brocante du Village aura lieu le 1^{er} juin.

Le 1^{er} juin, une nouvelle fois, les adhérents des Amis du Village et des associations de jumelage se lèveront à l'aube pour mettre en place la traditionnelle brocante du Village qui se déroulera pour la 30^e fois. Il faut dire qu'installer près de 300 exposants, accueillir des milliers de visiteurs, assurer la restauration... ne sont pas une mince affaire.

La brocante est désormais bien ancrée dans les traditions de la ville puisque 80 % des exposants sont Eragniens, nom-

breux sont ceux qui se retrouvent chaque année.

Cette année, le Jardin du Prieuré sera inutilisable pour cause de restauration de la Maison de Bernardin de Saint-Pierre, la buvette sera donc installée Place de



la République. En attendant l'année prochaine pour profiter d'un Prieuré entièrement restauré et d'une troisième maison de quartier.

Renseignements:
01 34 48 35 70 ou
brocanteduvillage@wanadoo.fr

INITIATIVES

Nuages lourds sur Art de Vivre

Comme dans plusieurs centres commerciaux de l'Hexagone, plusieurs enseignes d'Art de Vivre, qui accueillent chaque dimanche plusieurs milliers de visiteurs et de clients, ont été condamnées, par le tribunal de Grande Instance de Pontoise, à la fermeture dominicale. Castorama, Planete Saturn et la librairie le Grand Cercle doivent donc choisir entre ouvrir le dimanche et payer une astreinte, ou fermer leurs portes et licencier une partie de leur personnel. Un choix de dupe si l'on sait, par exemple, que le montant des astreintes infligées au seul magasin magasin Castorama. Est de... 40 000 euros par dimanche



« Nous avons développé l'attractivité de notre centre sur le principe de ces ouvertures dominicales », indique Monsieur Brigandi, Directeur d'Art de Vivre. Aujourd'hui, avec les menaces qui pèsent sur trois de nos enseignes phares, c'est l'avenir d'Art de Vivre qui est menacé » poursuit-il. « Et celui des 1 000 salariés qui y sont employés » ajoute Dominique Gillot, maire d'Eragny.

De nombreux Eragniens travaillent effectivement dans ces magasins. Une partie d'entre eux sont étudiants et travaillent le dimanche pour financer leurs études. « Quant aux comités d'établissement, les représentants des salariés se disent favorables au travail le dimanche, je prends le parti de l'emploi et du pouvoir d'achat » complète Dominique Gillot qui a organisé plusieurs réunions de concertation à l'Hôtel de ville avec les syndicats et les responsables de magasins. Tous sont d'accord pour que le travail le dimanche reste une dérogation au repos dominical. Il doit en tout état de cause se fonder sur le principe du volontariat et de la majoration salariale. C'est désormais au législateur qu'il appartient de se saisir du dossier pour faire évoluer la loi qui devrait organiser et sécuriser ces dérogations en insistant sur les garanties sociales indispensables (volontariat, majorations, repos compensateur, primes). Dominique Gillot a fermement alerté les parlementaires sur l'urgence de ce dossier. En attendant, la municipalité use de son droit d'autoriser, chaque année, cinq ouvertures exceptionnelles le dimanche.



LIVRES • CD • DVD
BILLETERIE - MULTIMEDIA
FIGURINES - LUDO EDUCATIF

E.LECLERC Z.I. des Boutries - RN 184
01 39 72 12 00
CONFLANS-STE-HONORINE

Du lundi au jeudi de 10h à 19h30 - le vendredi de 10h à 20h - le samedi de 9h à 19h30

INFOS PRATIQUES

CONCOURS DE GARDIEN DE LA PAIX

500 postes sont à pourvoir sur les départements 77, 78, 91 et 95.
Conditions d'inscription :
Etre titulaire du BAC, nationalité française, taille minimale 1,60 m, casier judiciaire vierge, être âgé de 17 ans au moins au 1^{er} janvier 2008 et 35 ans au plus.
Clôture des inscriptions le 12 juillet 2008 et épreuves écrites le 8 septembre 2008.
Les dossiers d'inscription sont à retirer aux 01 69 33 76 36 ou au 01 69 33 76 37 ou par e-mail : info.police-recrutement-iledefrance@interieur.gouv.fr

JOURS DE FERMETURE 2008

La préfecture et la sous-préfecture seront fermées le lundi 10 novembre 2008, le vendredi 26 décembre 2008 et le vendredi 2 janvier 2009.

LA LMDE AIDE AUX RÉVISIONS

La Mutuelle des Etudiants s'est associée à la maison d'édition Rue des

Ecoles et à l'ONISEP pour proposer un site Internet gratuit et sans engagement aux élèves de Premières et Terminales. En plus des modules de révision et d'orientation, nos jeunes lycéens auront accès à des informations concernant les problématiques de Santé en période de préparation aux examens : sommeil, stress, alimentation, tabac, alcool, cannabis, IST...
www.reussite-bac.com

LA DIVERSITÉ CULTURELLE EST UNE RICHESSE

L'association française Le Bouquet des Cultures organise avec son partenaire allemand Exlex un atelier radio pour des jeunes français et allemands de 16 à 19 ans. Le stage aura lieu à Essen en Allemagne du 21 au 31 juillet et le thème de cet atelier radio sera la musique.
Informations : pia.bouquetdescultures@neuf.fr

PASS AGE : MAISON DE L'ADOLESCENT ET DU JEUNE ADULTE

A vous, parents d'adolescent, un accueil libre est proposé à Pass Age

tous les 1^{er} et 3^e jeudi de chaque mois de 18h30 à 20h, pour rencontrer des professionnels et d'autres parents, pour échanger et évoquer ensemble les questions que chacun se pose.
Informations : 01 30 17 42 05 ou passage@ch-pontoise.fr
3, allée de l'Arcade - Parvis de la Préfecture - 95000 Cergy

DES BÉNÉVOLES POUR JALMALV (JUSQU'À LA MORT ACCOMPAGNER LA VIE)

L'association recherche pour accompagner une demi-journée par semaine en milieu hospitalier ou à domicile (Val d'Oise) des personnes atteintes d'une maladie grave. Un engagement en équipe après une formation initiale et continue, pour apporter écoute et soutien aux malades et à leurs proches.
Pour assurer une permanence d'accueil et d'écoute téléphonique au local de Saint-Prix ou pour participer à des tâches administratives et de secrétariat.
45 rue d' Ermont, 95390 Saint-Prix - Informations : 01 34 16 36 83 ou jalmalv.vo@wanadoo.fr

MIEUX CONCILIER VIE FAMILIALE ET VIE PROFESSIONNELLE

Proposer aux familles une plus grande liberté de choix : le choix d'avoir des enfants en compensant le coût de leur arrivée, le choix de travailler ou non, le choix du mode de garde le plus adapté... c'est une des missions de la Caf. La Caf permet d'obtenir des aides appropriées pour permettre aux parents de prendre une décision en adéquation avec leurs modes de vie.
Informations sur les offres de services : 01 30 73 69 00 ou www.caf.fr



Initiations

La MIEM organise régulièrement des initiations à l'outil informatique et multimédia. Elles ont lieu les vendredis et samedis matin et les mardis après-midi. Elles sont ouvertes à tous sur inscription au 01 39 09 06 05.

Vous retrouverez le programme détaillé sur www.eragny.fr rubrique loisirs associations/miem

Tarif

Catégorie A
- 18 ans, demandeurs d'emploi, étudiants
1 € pour les habitants d'Eragny
2 € pour les non-habitants d'Eragny

Catégorie B
Autres, + 18 ans
3 € pour les habitants d'Eragny
5 € pour les non-habitants d'Eragny

Associations
2,05 € pour 1 personne/poste
1,05 € pour 2 personnes/poste

LE TRI SÉLECTIF

Rappel important :

Habitat urbain	Habitat collectif
Lundi 	Lundi 
Mercredi Déchets recyclables 	Mercredi 
Vendredi 	Vendredi 

Pour le verre et le papier, des conteneurs sont disponibles dans toute la ville.

Pour vous aider

Si vous avez un doute, n'hésitez pas à vous reporter au guide du tri que vous avez reçu, vous pouvez en demander dans les accueils mairie.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Les encombrants sont ramassés une fois par mois tôt le matin :

- Zone 1 : 23 juin - 28 juillet
- Zone 2 : 24 juin - 22 juillet
- Zone 3 : 25 juin - 23 juillet

Ils doivent être sortis sur le trottoir au plus tôt la veille après 18 heures ou le matin avant 6 heures.



Eragny magazine

n°150 - Juin
Fax : 01 34 48 35 31
com@eragny.fr

Impression : Imprimerie Nouvelle de Viarmes

Publicité : France Régie

Crédits photos : Muriel Penpeny, Eco-Emballages, photothèque municipale, Lionel Pages, Philippe Lhomel.

Rédaction : Guillaume Gesret, Sandra Huet, Anna Jouchoux, Didier Garcia, Sandrine Houdry.

Mise en page : Christophe Sirot (Département Communication de la Ville d'Eragny)

Les bons clics d'Eragny

Que ce soit à la cyberbase installée à la Miem (qui propose des formations à l'informatique tout au long de l'année), sur le site internet de la Ville qui vient de faire peau neuve pour apporter encore plus de services ou dans les écoles, la Ville fait toute leur place aux nouvelles technologies.

Etre à la page grâce à la Miem

C'est dans l'équipement aménagé en 2002 à la Challe qu'ils partagent avec le Point Information jeunesse et le Point Emploi que les conseillers multimédia de la Miem (Maison de l'Information, de l'Emploi et du Multimédia) initient, chaque semaine, une vingtaine de personnes à l'informatique. Les séances s'étalent sur l'année. Abdelkader et Grégory, pour qui les nouvelles technologies n'ont pas de secret, commencent par le B.A.-BA en familiarisant les « élèves » à l'utilisation du clavier et de la souris. « Ensuite, on leur apprend à se servir d'un traitement de texte, à naviguer sur internet et à envoyer des mails », explique Abdelkader. A l'issue de la formation, en juin, les élèves passent le Passeport Internet et Multimédia (PIM) délivré par le ministère.

« J'apprends à envoyer des mails »

Dans ces cours, on retrouve majoritairement des seniors qui découvrent les mille et une possibilités du net pour suivre à distance les petits-enfants qui grandissent, dialoguer à tout bout de champ, s'échanger les bonnes recettes de cuisine... Comme Micheline qui s'est inscrite en septembre dernier. « Je commençais à être gênée, car tout le monde s'envoie

des mails dans ma famille. Je me sentais hors jeu », confie-t-elle. Aujourd'hui, elle sait utiliser une messagerie électronique grâce aux explications des animateurs de la Miem. « Ils sont très clairs et gentils.



En plus, l'abonnement annuel nous donne accès aux ordinateurs en libre utilisation les après-midis, il suffit de réserver un créneau par téléphone. » Micheline, qui est à la retraite, profite de ces consultations libres pour mettre en pratique ce qu'elle a appris et se lancer dans de nouvelles aventures sur la toile. « J'aimerais acheter des DVD en ligne, ils sont beaucoup moins chers que dans le commerce. J'ai appris à repérer les sites sécurisés, mais je n'ai pas encore fait le pas ! »



Pour les internautes mieux agueris, la Miem propose plusieurs fois par an des initiations plus spécialisées. Ainsi, avant Noël, Grégory a organisé une séance sur les achats en ligne et pour répondre aux questions qu'il ne faut pas négliger : comment éviter les arnaques ? Que doit-on vérifier dans les conditions de vente ? Ces derniers jours il a convié des techniciens des impôts pour expliquer aux contribuables comment faire une télédéclaration et bénéficier ainsi d'une réduction sur son impôt sur le revenu.

Tout au long de l'année

Les animateurs multimédia interviennent également auprès des collégiens. En janvier, ils ont sensibilisé les adolescents aux risques liés à l'internet. A l'aide d'exemples très concrets, ils ont retenu l'attention des jeunes participants qui manient parfois l'outil informatique sans le discernement et la distance nécessaires. Lors du Forum des métiers, les collégiens avaient déjà pu s'appuyer sur leurs conseils pour effectuer leurs recherches de formations. Les animateurs de la Miem accompagnent également les demandeurs d'emploi les mardis et les jeudis dans leurs démarches. Ils leur donnent des conseils pour concevoir un C.V ou une lettre de motivation. D'autres formations s'adressent aux agents de la



commune qui utilisent l'équipement pour se perfectionner. « Nous essayons d'intéresser tous les publics, expliquent Christophe Janin, le responsable de la MIEM. Nous appartenons au réseau Cyber base qui s'étend dans toute la France. Avec nos collègues des autres communes, nous échangeons nos idées. Cela nous encourage à mettre en place des actions tout au long de l'année ».

Horaires des consultations libres : mardi et jeudi, 16h à 18h, mercredi et samedi, 14h à 18h et vendredi 16h à 19h.

Pour s'inscrire aux initiations, une réunion d'information se tiendra le samedi 20 septembre à 10 heures. Attention le nombre de places est limité. Tarifs à l'année : 10 € (demandeurs d'emploi), 20 € (Eragniens actifs ou retraités) et 30 € (non Eragniens)

Toute une ville à portée de souris

En même temps que vous découvrez ce numéro d'« Eragny-Magazine », la Ville met en ligne la nouvelle version de son site internet créé en 2003. Plus moderne, plus intuitif, ce portail vous fournit les informations en deux, trois clics minimum. La présentation de la page d'accueil est très claire, vous retrouvez d'un seul coup d'œil l'onglet qui donne accès aux renseignements recherchés. La grande originalité du site est de proposer des entrées par profil d'utilisateurs : seniors, fa-

mille, jeunes, nouveaux Eragniens. Ces portes d'entrée spécifiques permettent de cibler les centres d'intérêt de chacun et donc de gagner du temps.

Une navigation rapide et futée

C'est Gallimédia qui a imaginé ce site. Cette société, spécialisée dans la conception de site des collectivités locales, est installée à Eragny. En étroite collaboration avec les



élus et les services municipaux de la communication et de l'informatique, elle a conçu l'arborescence de ce nouveau site de manière à simplifier la navigation des internautes. Ensemble, ils ont déterminé les chapitres à mettre en avant. L'agenda des manifestations d'Eragny occupe une place de choix, les informations sur les démarches administratives et les travaux sont à portée de clic. Vous trouvez notamment l'ensemble des procédures à suivre pour s'ac-

quitter des démarches administratives et vous avez la possibilité de télécharger des formulaires. Plus interactif, ce site vous permet d'écrire au maire ou de signaler un dysfonctionnement sur la commune. Il facilite aussi le travail des services municipaux qui peuvent très facilement mettre à jour le contenu du site. La grande majorité des photos qui illustrent les rubriques ont été prises à Eragny, ce qui crée une proximité, une authenticité. Les Eragniens peuvent reconnaître

Depuis le 23 mai, le nouveau site de la Ville, plus clair, plus accessible, plus actuel... Un outil au service de tous les Eragniens.

leurs voisins ou leurs camarades d'association. Des associations auxquelles le site consacre une très large place pour que chacun qu'il soit en recherche d'activités, adhérent, bénévole ou dirigeant trouve sur Eragny.fr les informations dont il a besoin pour créer, animer ou simplement participer à la vie associative de la commune.

Une nouvelle génération de sites

La société Gallimédia s'est appuyée sur les outils CapWebCT soutenus par le conseil général du Val d'Oise. Ce projet, mis en place dans le cadre du pôle de compétitivité Cap Digital, inscrit les sites dans une nouvelle ère. Plus performants, les sites construits à partir des technologies CapWebCT offrent de nouveaux services aux utilisateurs. Déjà, alors même que le nouveau site accueille ses premiers internautes, la municipalité pense à la prochaine étape où les usagers des services municipaux pourront payer en ligne les frais des centres de loisirs, de restauration scolaire, de crèche. Des possibilités qui relevaient il y a quelques années encore de l'utopie et qui se rapprochent aujourd'hui.

Plus informations : eragny.fr

et mettent en place un planning qui permet à tous les écoliers – de maternelle et d'élémentaire – de bénéficier en moyenne d'un poste d'ordinateur une demi-heure par semaine. « Les enfants n'ont pas toujours l'habitude d'utiliser un traitement de texte ou de rechercher des informations sur internet, explique le directeur de l'école du Bois, nos ateliers leur montrent un autre usage de l'informatique ». Annette Hayot ajoute toutefois que l'informatique n'est pas un outil de tous les jours. « La priorité reste la lecture, les ordinateurs sont un support supplémentaire pour intéresser les élèves ». Elle a récemment acheté un logiciel ludique qui favorise l'apprentissage de la lecture. « Une chose est sûre, nous allons monter de plus en plus de projets autour de l'informatique », conclut-elle.

Ecole-connection

Quand l'enseignant annonce la séance d'informatique, les enfants se précipitent dans le couloir pour rejoindre la salle où trônent les neufs ordinateurs. D'autant qu'à l'école de la Butte on est déjà doté de nouveaux postes depuis septembre. Annette Hayot, la directrice de l'école élémentaire, nous explique qu'avoir des ordinateurs puissants, avec des écrans plats et un accès internet, est une chose importante. « Si nous avions des vieux ordinateurs, les enfants ne seraient pas intéressés par nos activités informatiques ». La Ville, qui a obtenu une subvention du Conseil général, est en train de renouveler les ordinateurs de tous



les groupes scolaires. Pour le directeur de l'école du Bois, ce nouveau matériel permet aux élèves de CM2 de passer le Brevet informatique et internet (B2i) dans de bonnes conditions. Les enfants apprennent à gérer une messagerie électronique, ils se familiarisent avec le vocabulaire technique. Certaines écoles choisissent d'installer un ordinateur par classe, d'autres font le choix de consacrer une salle à l'informatique



EXPRESSION LIBRE

Tribunes de la majorité « Un Cœur pour Eragny »

Service public

La journée d'action des fonctionnaires du 15 mai, largement suivie, exprime bien le malaise des salariés de la Fonction publique. Au-delà de leurs revendications catégorielles ils expriment avec force leur volonté de défendre le service public dont ils sont les acteurs contre les attaques dont il est l'objet.

Comment prétendre, comme le fait le pouvoir en place, qu'il y a trop d'agents du secteur public alors que, à Eragny, le poste de police nationale est en sous-effectifs depuis de nombreux mois, que les agents présents ne disposent même pas des moyens matériels leur permettant de remplir leur mission. Comment prétendre qu'il y a trop d'agents du secteur public alors que la nationale 184 qui traverse Eragny est laissée à l'abandon : pas d'éclairage, bas-côtés et terre-plein central pas entretenus, tags sur les murs, antis-bruit pas nettoyés. Comment prétendre qu'il y a trop d'agents du secteur public alors que les postes de surveillants dans nos collèges ont été supprimés alors que l'on sait bien que la présence d'un grand nombre d'adultes est indispensable à la tranquillité de ces établissements. De plus en plus, au hasard des lois de décentralisation, l'Etat se décharge sur les collectivités locales de ses obligations de service public sans leur donner les moyens correspondants.

Au-delà de la gêne occasionnée aux usagers, c'est parce que les agents de la Fonction publique défendent un service public de qualité pour chacun que nous devons leur apporter notre soutien.

Les élus socialistes et apparentés

Le plus grand scandale de notre temps

Les « émeutes de la faim » qui secouent nombre de pays montrent combien la question de l'accès à la nourriture est universelle. Pourtant, ce n'est pas l'absence de nourriture qui provoque ces drames mais bien le mode de répartition des productions qui prive les plus pauvres de l'essentiel.

En France, toutes les associations humanitaires témoignent du fait que notre pays subit aussi cette crise. Alors que les subventions de l'Etat pour l'aide alimentaire ne sont pas réévaluées, elles ont à faire face, tout à la fois, à la hausse vertigineuse des prix et à l'augmentation notable de la fréquentation. C'est une véritable pénurie qui s'annonce.

A Eragny, la municipalité soutient les familles qui ont besoin d'aide alimentaire en permettant que l'épicerie sociale, grâce à une subvention importante, fonctionne dans de bonnes conditions.

Blé, riz, maïs... sont l'objet de mouvements spéculatifs particulièrement scandaleux face auxquels il faut mobiliser tous les moyens : les pouvoirs publics doivent augmenter les aides (directes et indirectes) et intervenir fortement au niveau européen pour la mise en place d'un plan d'urgence alimentaire incluant la gestion d'une surproduction et des invendus... Sans oublier toutes les solidarités familiales ou de voisinage qui peuvent permettre de ne laisser personne sans nourriture.

En 2008, la fin de la faim ne relève ni du miracle ni des limites de la nature mais bien de la volonté des hommes !

Les élus communistes et républicains

G. Burn, Y. Maurice, C. Roche, R. Mahoudeaux, G. Prudon, F. Viciot

Le baril de pétrole à 120 \$, le prix du litre de carburant à 1,5 €, dans ce contexte de crise énergétique durable, quelle politique mène-t-on ? Le Conseil d'état rejette la demande d'annulation du tracé de l'autoroute A 104, déposée par le Copra suite à la décision du ministre Perben fin 2007. 22 km d'autoroute dont une grande partie en milieu urbain très dense comme à Eragny, un coût de 2,5 milliards d'euros, des travaux longs aux nuisances insupportables, des risques avérés pour la santé des riverains et pour l'environnement, une augmentation du trafic routier sans aucune garantie de retombées économiques, une opposition au projet de nombreux élus.

Comment l'état peut-il continuer à favoriser les transports routiers, malgré les promesses du Grenelle de l'environnement, alors que l'ensemble du monde politique découvre le développement durable et prend conscience de l'urgence à agir ? Le prolongement de l'A 104 est un projet déjà dépassé. Les financements (dont les recettes supplémentaires de TIPP générées par la hausse du pétrole !) doivent aller désormais au développement des transports collectifs et aux énergies alternatives. A moins que l'on décide d'affamer les trois-quarts de l'humanité en produisant des agrocarburants pour continuer à rouler en voiture...

Les élus Verts et Ouverts réaffirment leur opposition au projet A 104 et soutiennent les orientations du Conseil Régional d'Ile-de-France en faveur d'une politique des transports écologiquement responsable.

Pierrette Borgne, David Gandon, Bernard Roussel

Tribune de l'opposition

Nous sommes vos 7 élus de l'opposition. Nous avons choisi d'honorer le mandat que vous nous avez confié. Nous le ferons dans l'esprit qui vous a conduit à nous accorder vos suffrages, c'est-à-dire avec détermination et pragmatisme. Nous exprimerons une opposition constructive et vigilante.

Le pouvoir d'achat est la préoccupation première de chacun de nous.

La municipalité en place, qui reproche souvent au gouvernement de ne pas tenir ses promesses, vient elle-même de renier ses engagements électoraux. Nous la citons : « nous aurons à cœur... de dégager les économies possibles... en pré-servant la stabilité des impôts ». **OR VOS IMPOTS LOCAUX VONT AUGMENTER !**

Au dernier Conseil Municipal du 10 avril dernier, M^{me} Le Maire et sa majorité ont voté des augmentations **sur la taxe des ordures ménagères qui passe à 9,04 %, et de 4 % sur les impôts fonciers et taxe d'habitation**. Ces taux sont largement supérieurs à celui de l'inflation. Faut-il rappeler que le tout nouveau Président du Conseil Général, aujourd'hui de gauche, et dont M^{me} Le Maire est 1^{re} Vice-Présidente, a déclaré dans la presse que « **La gauche ne touche pas aux impôts locaux** » ! A Eragny sur Oise, à la première occasion les belles promesses ne sont pas tenues. Et ce n'est qu'un début. Qu'en sera-t-il du reste du programme de la majorité municipale ?

Les Elus de l'opposition.

LE GRAND CERCLE

Loisirs et culture, passionnément

Classement *écolo*

Boîte de classement
8 anneaux
avec rabats
5.90 €

Boîte de classement
Dos 7 cm
7.50 €

Chemise 3 rabats
A4
3 €

Classeur à levier carton
Dos 8 cm
2.90 €

Chemise color clip
Vivanto A4
1.90 €

Paquet de 10 boîtes
archives
Dos 8 cm
7.50 €

Chemise élastique
Vivanto A4
2.15 €

Lot de 10 dossiers
suspendus à tiroir
Pendaflex
6.50 €

Container + 4 boîtes
archives
Dos 8 cm
10.50 €

Promotions valables jusqu'au 10 février 2008

LE GRAND CERCLE
Loisirs et culture, passionnément

OUVERT 7 JOURS SUR 7 DE 10 H A 20 H

Centre commercial Art de Vivre 95610 Eragny-sur-Oise
Tél. : 01 34 30 48 00 - www.legrandcercle.fr

CENTRE COMMERCIAL
Art de Vivre
ÉRAGNY

Univers Primeurs

FRUITS & LÉGUMES

BOUCHERIE • CHARCUTERIE • FROMAGE



" LES BEAUX JOURS ARRIVENT ! "

SPECIAL BARBECUE

FABRICATION MAISON

MERGUEZ

BROCHETTES

CHIPOLATAS

SAUCISSES AUX HERBES.....

196, rue de l'Ambassadeur

limite Conflans (Près RN 184)

ERAGNY SUR OISE

Tél. 01 34 02 07 43



100 PLACES